

Annexes 1 : Plénière du 27 septembre

Quels sont les problèmes dont les Conseils Citoyens devraient se saisir ?

DES THEMATIQUES

Qualité et cadre de vie : Environnement- circulation- Transport- urbanisme- propreté- gestion des déchets - 36-
- circulation et pollution,
- résoudre les problèmes d'hygiène, insalubrité, très rapidement.
Vie quotidienne du quartier mais aussi de la ville : (...) environnement, installations publiques, etc.
Rénovation urbaine Villeneuve
La qualité de vie de l'environnement urbain
Le cadre de vie au sens large : (...) - environnement et PAYSAGE ! :)
> la question des biens communs (routes, etc.)
urbanisme, cadre de vie,
Aménagement de la ville
Je voudrais travailler pour rendre le quartier plus agréable ; sur les chiens ; les motos, les voitures ; les parcs
cadre de vie
Les règles de contraintes de l'espace public (terrasse permanente, travaux temporaires, manifestation ponctuelle/régulière) :
L'espace public est public ! Mais bordé d'espaces privés ...
URGENT : Faire une réunion publique pour expliquer la modification du PLU
Entretien et respect de la propreté du mobilier urbain ; exemple inacceptable taguage de la citerne de l'échangeur du Rondeau
Continuer à rendre la ville accessible aux personnes à mobilité réduite qui concerne toute la population
les aménagements urbains
Je me sentirais mieux dans mon quartier si la vie devenait plus agréable.
Recherche de la qualité de vie en fonction de l'environnement, l'urbanisme
Ralentisseur Rue Prosper Mérimée/Stalingrad ;
respect de l'environnement,
- Co-gestion de l'espace public qui "est à tous, mais n'est à personne" ; respect, entretien, introduction des changements et particulièrement dans les espaces verts
Expliquer les nouvelles règles du PLU
Questions urbanisme
le compost : avoir des jardins municipaux et citoyens ouvert au compost
(...) propreté, (...), urbanisation, constructions, espaces verts, jardins,
Tous les sujets sont à mettre en discussion : (...) voirie, (...)
Lien social et environnement général : - bâti - nature - les gens
Les déchets sont très mal "enlevés" : 2,5% de la nourriture est jetée !!!
- espaces verts, jardins
environnement
réaliser des formations auprès des habitants sur la nourriture ; formation aux personnes qui enlèvent les déchets.

Les déchets : - comment on les enlève ? - comment les réduire ? - comment en prendre conscience
3- contrôle aménagement des services de la ville des rythmes urbains et des voiries
- réaliser des formations auprès des habitants sur la nourriture, le micro-organisme / - réaliser des formations du personnel chargé d'enlever les déchets
Urbanisme - comment concilier les enjeux et ambitions de la ville/agglo avec ceux de vie de quartier

Sécurité - 8-
'- pose de vidéos pour sécuriser les habitants et leurs biens ;
délinquance,
Des questions relatives à la sécurité des biens et des personnes en priorité, sans quoi on ne peut vivre dans une ville dans laquelle on a peur
1- La petite délinquance dans les quartiers /(...)
Quartier dit sensible : - problème insécurité, voitures, agressions, toujours dans les mêmes lieux - (...)
Cadre de vie : sécurité
insécurité
Améliorer les problèmes de sécurité

Culture / accès à la culture / Services à la population, équipement, sport, ... - 6 -
Comment amener plus de culture (ex. : accès à la musique, etc.) dans les quartiers
Culture. Une participation citoyenne est-elle possible dans l'offre et la programmation culturelle ? accès à la culture et à la pratique artistique
Le cadre de vie au sens large : - (...) - services - équipements,
Sport pour tous ; garçons et filles ; quels équipements ? Quels accompagnements ?
sport,

Discriminations, racismes - 4-
Xénophobie
L'emploi des jeunes dans les quartiers prioritaires :- discriminations (...)
2- le problème "Rom"
problème des gens du voyage et Roms

logement, mal logement -7 -
Le cadre de vie au sens large : - habiter (...)
problème de logement
logement et mal logement, logements sociaux ;
- défense des habitants en matière d'habitation
La question du logement
+ concret = encadrement des loyers
Tous les sujets sont à mettre en discussion : (...) logements (...)

Emploi, chômage et formation des jeunes - 6 -
problème jeunes sans emploi
Plein emploi / jeunesse : L'emploi des jeunes dans les quartiers prioritaires : (...) - formation.
'- les jeunes et leur avenir
Jeunes sans perspective

emploi des jeunes
Comment remplacer le travail comme moyen d'intégration pour ceux qui ne peuvent pas travailler ?

Vie Locale/ vie de quartier, relation des gens à différentes échelles, fêtes, vivre ensemble - 22-
Problème du VIVRE ENSEMBLE; Comment définir dans chaque quartier, une vie, une dynamique de secteur, de quartier ?
Comment vivre ensemble ? - apprentissage de l'autre - apprentissage de la différence - apprentissage = écoute / respect - individu / collectif - construire des lieux de partage / convivialité
Les préoccupations quotidiennes des gens : (...) la tolérance (...)
Vie de quartier
Dynamiser le lien social
(...) vivre ensemble, solidarité (NDLA : sans hiérarchie)
- vie de quartier (...) - bon vivre ensemble
Vie de quartier
Mieux vivre ensemble
Améliorer le vivre ensemble : - inter-générationnel - nouveaux/anciens Grenoblois
Développer les vies de "villages"
'- se saisir de la vie quotidienne de proximité (vivre ensemble)
Améliorer la vie dans les quartiers, le vivre ensemble,
Problème de relation sur un territoire entre les associations, la population et les écoles. Travailler à une synergie
Vie de quartier
A trop mixer les quartiers on a perdu l'identité de ces quartiers sauf à en faire des quartiers communautaristes ; Où sont et que sont devenus nos "villages" de notre jeunesse ?
Le vivre ensemble : - voisinage, éducation civique, (concrète) - lieux d'expression/fêtes/convivialité
Etre ensemble / s'approprier la ville / la citoyenneté/ le vivre ensemble
'- Construire des relations entre personnes d'âges différents (services civiles ?)
- démarche locale quartier (...) - faire évoluer vers un mieux vivre
convivialité entre habitants quartiers, partages
Tous les sujets sont à mettre en discussion : (...) culture
Dialogues/rencontres inter-générationnels

Education, scolarité, petite enfance, activités périscolaires -17-
L'éducation et mixité sociale
Education, place des jeunes, comment les mobiliser, les faire participer
L'éducation et le problème des rythmes scolaires et du désengagement de l'Etat
Scolarité - carte scolaire - besoin en modes de garde (nourrices, crèches)
Ecoles primaires / liens - articulations avec le quartier / Ecole du quartier
'- Structure d'accueil de la petite enfance ;
- école primaire, intégration de l'école dans le quartier.
Question urgente à aborder : l'école / l'éducation
- C'est la question de l'éducation. Diagnostic / lien parents - institutions scolaires, etc.
Education,
Education mais pas que scolaire.
Les préoccupations quotidiennes des gens : l'avenir de leurs enfants, (...)
Structures d'accueil de la petite enfance ;
Vie quotidienne du quartier mais aussi de la ville : écoles, (...)

- Ecoles primaires, parler beaucoup plus ou parler du microorganisme
L'éducation des enfants /activités périscolaires
(...) accès éducation, (...)

Social (au sens large) : Action sociale, famille, étudiants, handicap ... - 5 -
Problème étudiants/famille (...) handicap social
Actions sociales, - rôle et moyens de la Police municipale en lien avec l'action sociale
Hébergement d'urgence
Continuer à rendre la ville accessible aux personnes à mobilité réduite qui concerne toute la population
pauvreté

LA PLACE DES GENS, LEURS RELATIONS ENTRE EUX ET AVEC LES INSTITUTIONS

Ecoute des habitants, rencontre expression, participation, prise en compte des avis et de la parole des gens, dialogue, être associé, donner son avis - 25
Qu'on respecte l'expression collective qui va se dégager de ce processus de consultation - participation
Problème : la réintégration des jeunes dans la vie citoyenne et active. Comment les écouter eux.
Quelle garantie pour une vraie prise en compte des avis des habitants / du conseil citoyens
- Comment établir un dialogue ? - Quels sont les questions qui permettront de poursuivre le dialogue ?
(...)rencontres avec les autres citoyens ;
Créer un climat de confiance et de considération de chacun pour que chacun se sente concerné
(...) > en donnant leurs avis qui seront modulés par les conditions techniques et budgétaires.
Etre associé en amont à un projet immobilier et non pas être mis devant le fait accompli.
Ce qui fonctionne autour de nous est en vase clos. Manque d'échanges, communications, valorisations.
Donner la parole et du pouvoir de décision à ceux qui ne l'ont jamais
'- Quelle reconnaissance de la parole des habitants ? /- quelle place et quel rôle ils auront à jouer ?
(...) faire aussi des propositions sur des questions qui dépassent l'échelle du quartier.
Dialogues/rencontres inter-générationnels
(...) permettre la prise de parole ; - comment prendre en compte ces paroles ? - être associés à la mise en place d'équipements socio-culturels
Tous les sujets sont à mettre en discussion : - budget, logements, vie associative, culture
Apprendre à chacun qu'il peut et qu'il doit donner son avis très en amont et pas quand tout est ficelé
Etre à l'écoute des habitants et les entendre
Pour que les gens se ressaisissent du pouvoir, il faut que les questions sur lesquelles ils peuvent décider aient de l'enjeu dans leur vie (pas que les crottes de chiens et les pots de fleurs)
Trouver une méthode de travail donc d'information des habitants pour qu'ils aient la garantie d'être écoutés ;
Comment donner la parole à tous ? Habitants, usagers ; aller jusqu'au cœur de la cité !
La prise en compte des demandes citoyennes des habitants
'- Faire remonter les problèmes et les propositions ;
Solidarité inter-générationnelle/tion /Etablir le dialogue, la confiance /le partage est important

Entendre et prendre en compte les questions du quotidien dans leur diversité
Ecouter les habitants et que toutes les forces du rassemblement soient à égalité

**Mixité, place de chacun (en particulier "des jeunes"), intégration, place des plus éloignés
- 15-**

L'éducation et mixité sociale
place des jeunes, comment les mobiliser, les faire participer
Comment agir sur la mixité dans les quartiers ?
Problème : la réintégration des jeunes dans la vie citoyenne et active. Comment les écouter eux. (...) et aussi ceux qui sont exclus. - les adultes ont tous les outils pour trouver leur place ?!(...)
- Place des jeunes dans le quartier (espaces physiques) et rencontres avec les autres citoyens ;
plan des jeunes, quels espaces autonomes ?
Beaucoup - quartiers et + larges sociaux,(...)
L'intégration des étrangers (avec ou sans papier)
Représentativité sociale, pas le même engagement selon situation sociale
Donner la parole et du pouvoir de décision à ceux qui ne l'ont jamais
Améliorer le vivre ensemble : (...)- de A à Z
Comment donner la parole à tous ? Habitants, usagers ; aller jusqu'au cœur de la cité !
- S'accaparer et faire émerger les problèmes très concrets des habitants - en particulier pour les plus éloignés des institutions
Comment mobiliser largement les habitants des quartiers pour participer à la vie sociale et politique

Les relations entre les gens et l'institution municipales - 7-

Construire avec les élus et les habitants des quartiers populaires
- L'implication du citoyen dans le suivi de l'application du programme des élus
La différence du pouvoir politique entre les citoyens, manque de pouvoir des citoyens de base.
Education citoyenne à co-construire entre citoyens, élus majoritaires et élu minoritaire
avoir des retours de la part des autorités
La négociation avec les élus (jusqu'où ?)
'- Aider à mieux comprendre la politique locale / - Meilleur contrôle par le peuple /- Atténuer la distance entre citoyens et politiques

Mise en œuvre des CCI, Rôle, périmètre, indépendance, méthode, moyens, ... - 21-

'-Projet encore beaucoup trop vague pour démarrer efficacement. /- La question fondamentale de l'indépendance ; / - la question fondamentale des moyens de ces conseils ; / - quel sera le périmètre d'intervention ?
Ne pas rajouter un étage de plus et décourager l'initiative. Que les conseils soient créés par les citoyens eux-mêmes
- UQ = groupement d'intérêts communs, CCI = pas géographique, pas défense d'intérêts mais construction de valeurs
La question du budget
rôle différent des CCS / Education citoyenne à co-construire entre citoyens, élus majoritaires et élu minoritaire /Ma conviction c'est le rôle préalable à une démocratie participative
Ok pour les budgets participatifs mais comment arbitrer !!!
Tenir compte du résultat de l'expérimentation à propos du budget participatif sur le secteur 1

Les CCI peuvent se saisir de tous les problèmes concernant la Ville de Grenoble voire la Métropole à partir de 2015
Prise en compte des conseils de citoyens
Quels sont les moyens pour les CC ?
clarté de la méthode de co-construction
'- l'indépendance, les moyens / - le périmètre d'action des futurs conseils
'- indépendance et créativité (pour pas s'ennuyer) au sein du groupe /- connexion (pour s'inspirer) avec d'autres initiatives (à travers le monde)
Les commissions doivent avoir des prérogatives réelles, un réel pouvoir de décisions sur des questions importantes (budget, éducation, etc.)
Quel est la structure qui coordonne les CC ? Un super CC ?
1- développer le fonctionnement de la démocratie représentative et participative aux différents niveaux - quartier, secteur, ville, métropole / 2- rôle de gestion/contrôle du budget de la ville par délégation du Maire au secteur, aux quartiers, à la ville à la métropole
Eventuelle limitation en temps des membres des CCI (2 ans ?) pour permettre un renouvellement
Les nouveautés ok ! Mais où se placent les CC par rapport aux UQ ?
Mise en place d'un outil de gestion de la transparence et de la participation collective pour la prise de décision sur des sujets spécifiques
Participation élargie- le conseil doit aller vers les gens / Relais pour une réactivité aux problèmes, au vécu, aux préoccupations des gens /- disponibilité et aller au-delà du volontariat (tirage au sort)
- trouver les bonnes questions pour que les citoyens aient envie d'agir collectivement

Autres Problèmes - Non catégorisés
non reconnaissance du bénévolat
L'abstention dramatique des 18-40 ans qui va en s'amplifiant d'élection en election = problème vie publique et réunion de ce jour
Des sujets transversaux à l'échelle d'une thématique
Les règles de contraintes de l'espace public (terrasse permanente, travaux temporaires, manifestation ponctuelle/régulière) : - qui les fixe ? - comment les communiquer ? - comment en partager les envies/bénéfices ?
'- Corrections : le ??? Dans le bulletin municipal / - cuisiner les restes pour faire comme la soupe aux cailloux ;
Le partenariat avec le sud de la Méditerranée
Trouver le bon curseur entre proximité et intérêt général
Garder une dimension et une réflexion politique aux échanges
Toutes compétences issues d'une volonté citoyenne
Donner plus de moyens à l'existant (associations, centres de santé, centres sociaux, MDH, sports, culture, etc.) qu'à la répression, ce qui implique que la Ville ait une vraie représentativité dans le fonctionnement de l'existant. Par ex. : présence de l'élu dans les AG ou les Ca surtout si ces associations ont des difficultés par ex. quand une association sportive augmente ses tarifs de 50% dans une ZSP !

Quelles sont les convictions que je porte ?

DES VALEURS A DEFENDRE

Mobiliser et impliquer chacun, la prise en compte de tous, l'intégration des plus éloigné, intéresser les gens -17-
Mobiliser le plus de monde possible et surtout ceux qui ne s'engagent pas habituellement
Conviction pour que ça marche : associer les jeunes pour les responsabiliser dans le quartier ou ils vivent. Leur donner les envies et s'engager, de proposer.
La place de chaque citoyen dans sa ville
Tous les citoyens doivent participer aux décisions qui les concernent
L'engagement personnel des participants
Parvenir à associer des citoyens déconnectés de la vie publique.
Les habitants sont capables d'être des acteurs dans la cité
Que tous les citoyens soient concernés, que personne ne soient mis à l'écart.
Que chacun se sente concerné par la vie publique
Intéresser les personnes à ce qui se passe dans la ville
Aller chercher les gens qui ne viendront pas d'eux-mêmes.
Les citoyens doivent participer le plus possible aux décisions qui les concernent
Chaque personne peut devenir 1 citoyen
Les habitants doivent être impliqués en amont des projets
Pour se faire entendre il faut malheureusement se mobiliser et ce n'est pas à la portée de tous
Mobiliser le plus de monde possible et surtout ceux qui ne s'engagent pas habituellement
Tout seul on ne fait rien

Lutter contre les préjugés, par la rencontre et l'écoute -4-
Tenter de briser les barrières culturelles
Il faut casser les préjugés
Equité des écoutes des différents groupes (politiques culturelles sociaux etc...)
La rencontre de l'autre permet de lutter contre les stéréotypes

Vivre ensemble, se faire confiance- 4-
Vivre ensemble = dépasser les différences, âges, socio-culturelles, politiques
Bien vivre ensemble
Mieux vivre ensemble de toutes catégories. Il faut un esprit d'ouverture
Avoir foi en la nature humaine. Faire confiance et positive attitude

La solidarité – 3-
Solidarité avec les nouveaux habitants quels qu'ils soient (demandeurs d'asile)
SOLIDARITE
Solidarité - Citoyenneté -

DES BALISES POUR LES CONSEIL CITOYENS INDEPENDANTS

L'indépendance entre l'institution et l'organe citoyen
CCI indépendant de : La ville, les partis politiques, les syndicats, les UQ
Revenir sur la posture consistant à dire que les Elus (es) ne doivent pas faire partie des CCI. Ils doivent y être, mais à titre consultatif !
L'indépendance des conseils
s'éviter les groupes de pression
L'indépendance avec les élus
Pour que ça marche : Que les citoyens s'expriment vraiment en leur nom propre.
Il faut faire un équilibre entre citoyen "isolé et citoyen regroupé en association. Ces derniers ont fait l'effort de s'informer et de confronter leurs idées aux autres. Ils doivent avoir une place au moins équivalente à celles des citoyens "isolés". Rappel Conseil citoyen (Najar Vallant Belkacem 06/2014 paragraphe n°4 prog. PIOLLE

Transparence et accessibilité de l'information- 9-
Il faut rendre accessible ce qui peut paraître complexe
Connaître le projet de la ville et sa déclinaison par secteur
- Réunions des conseils ouvertes au public
Disposer de toute information publique - moyen nécessaire : OPEN DATA
Transparence des projets de ville et de ceux des citoyens (du CCI)
Faire preuve de pédagogie pour que les objectifs puissent être bien compris et partagés par les habitants
Les CCI doivent être (...) transparents, (...)
Plus de transparence, plus d'information
Communication à rendre possible entre les hautes sphères et le bas. Le reste viendra ensuite.

Mettre en place une culture de la concertation -8-
Adopter une méthode pour la mise en place de la concertation sur un projet (ville comme habitants) son suivi et son évaluation (infini)
Un vrai changement dans la pratique de la démocratie et une remise en cause permanente du fonctionnement de la participation
Il faut respecter toutes les positions,
La concertation doit démarrer au point O. Lors d'un projet, la première question est "qui souhaitez-vous" sans aucune présentation de projet, maquette, ...
Prise en compte des propositions / Réalisations des CCI
Conviction qu'il va être difficile à ces conseils de se faire entendre réellement. On leur opposera le principe de réalité le calendrier, etc... On peut arriver à vivre ensemble en harmonie. Encore faut-il éduquer à cela. Que la parole de ces conseils soit respectée une fois exprimée.
Les habitants doivent être impliqués en amont des projets pour les préparer et aussi pour définir les critères de succès du projet
Mettre en place une culture de la concertation au niveau des élus (es) et des techniciens des services de la ville

Pouvoir se saisir -5-
De quoi doivent-ils se saisir ? Compétence large - Tout ce qui peut intéresser la communauté
Les C.C. doivent pouvoir se saisir de toutes les questions qui sont soulevées par les citoyens eux-mêmes!

Les conseils devraient pouvoir être associés à tout ce qui se passe dans le domaine de l'urbanisme : constructions nouvelles, voirie, circulation. Une ville se construit avec la population pas contre elle.
Mise en commun tous secteurs sur les questions concernant toute la vie (ex : esplanade)
Ces conseils doivent se saisir de tous les projets pour définir l'intérêt de ces projets pour les citoyens

Baliser la relation entre citoyen et élus -7-
Conseils citoyens pour interpellier les élus et pouvoirs publics sur les problèmes de la vie des quartiers. Oui mais y aura-t-il des REPONSES aux interpellations ?
Le poids du conseil citoyen doit être égal au poids du conseil municipal
Respect des décisions des conseils par les élus
Retour de la ville après ses décisions prises aux CCI ayant émis auparavant un avis
Les politiques municipales se prennent par des groupes coupés des citoyens
C'est les partis politiques qui pipent les systèmes d'expressions
Attention à la dictature de la "majorité" (au sens général de la loi du plus fort)

Un CCI ouvert, représentatif et renouvelé... tiré au sort? -13-
Il faut en renouvellement des représentants : limitation des mandats dans le temps
Solidarité avec les nouveaux habitants quels qu'ils soient (demandeurs d'asile) leur faire leur place
Comment être représentatif et casser les frontières culturelles et culturelles
Il faudrait faire une synthèse statistique sur assistance : homme/femme, dame d'âge, quartier
Mettre les quartiers sud de Grenoble au cœur de la politique municipale
Les CCI doivent être ouverts, transparents, connus de tous
Il y a une forme de cloisonnement entre ceux qui prennent les décisions dans les institutions. Il faudrait trouver les passerelles qui permettent de décloisonner
Fonctionnement à la fois ouvert et efficace
Je suis convaincu que les CCI doivent être représentatives de tous les âges : jeunes, adultes, retraités
La participation s'essouffle si elle n'apporte pas des résultats. Un renouvellement peut être celui de faire venir des personnes et construire leur vivre ensemble
Solution : tirage au sort avec indemnisation des participants
Démocratie = tirage au sort
La démocratie ne passe pas par l'élection du meilleur - Tirage au sort

Gérer un budget avoir des moyens -8-
Orientation budgétaire de la ville
Devenir des citoyens responsables au-delà des intérêts immédiats. Etre acteur d'un budget participatif qui oblige à se poser des questions d'atout général
Le pouvoir citoyen passe par le contrôle des budgets municipaux
Etre acteur d'un budget participatif
La concertation et les moyens humains et financiers au profit d'un mieux vivre pour tous
Budget participatif Attention à éviter le piège de l'entrisme ou d'une majorité de rencontre. Lors des derniers budgets participatifs du CCS1
Gérer un budget, ce qui oblige à se poser des questions d'intérêt général
La concertation et les moyens humains et financiers au profit d'un mieux vivre pour tous

Garantir l'intérêt général -4-
Trouver un processus de prise de décision garantissant l'urgence de " l'intérêt général"
Gérer un budget, ce qui oblige à se poser des questions d'intérêt général
Concilier proximité et intérêt général - égalité et unité des citoyens

Conviction : qu'il faut persister dans la mise en œuvre de certaines valeurs même si l'ouvrage est sans cesse à remettre sur le métier

Miser sur l'intelligence collective -8-

Une capacité à construire des réponses (dans (pour) la diversité des problèmes

les citoyens proposent avec leurs expertises

Débat collectif et à l'intelligence collective

Les solutions se construisent à plusieurs notamment avec les mêmes esprits

Permettre aux citoyens d'élaborer des projets, d'être acteurs dans la CO-construction voir dans la réalisation (exemple : Lisbonne)

L'intelligence se partage, le savoir aussi

La richesse des différences, trouver des complémentarités intelligence collective.

La démocratie doit être lente, interactive et constructive (édificatrice)

Créer du lien et des espaces d'échanges, d'expression, de dialogue, d'écoute -19-

Dialogue entre les Grenoblois

Rompre le silence

Circulation de la parole

donner [aux jeunes] des espaces où on les écoute.

Conviction que je porte ? Lieu d'échange pour tous les jeunes et toutes les catégories sociales, un lieu attractif animé par des intervenants sociaux, lieux d'écoute...

Il faut au moins pouvoir se croiser pour se parler et donc pas seulement en voiture !

Il faut recréer du lien

Laisser les gens s'exprimer et exprimer y compris leurs craintes

Faire du lien

Communication et dialogue pour une solution partagée

Communication

Equité des écoutes des différents groupes (politiques culturelles sociaux etc...)

Rencontres

L'expression fait naître la responsabilité collective

Faire la rencontre entre toutes personnes de la ville -

Echanger avec des personnes du quartier, notamment des élu-es vivant dans le quartier

Que le dialogue vienne du bas

La parole qui s'exprime et qui est entendue et respectée éteint les frustrations.

Que chacun se sente à l'aise pour s'exprimer et participer à la vie publique.

Créer des espaces de débat -2-

Il faut respecter toutes les positions, apprendre à débattre ensemble

Débat collectif

S'appuyer sur l'existant -6 -

Tenir compte de l'évaluation du processus de démocratie participative

Que chacun tienne son rôle et reste à sa place : Elus, Union de quartier, Habitants, Maraichers

Soutenir l'existant en étant réellement présents sur les quartiers et les secteurs

Ne pas oublier ce que l'on a été et s'en servir pour se construire

Important : conserver l'échelle des CCS (niveau secteur)

Grenoble est très riche et très diversifiée. Il y a des gens très férus dans leur domaine. Le conseil municipal lui n'a pas la science infuse, il devrait donc parfois s'appuyer sur ceux qui connaissent bien le sujet discuté. Education exemple parlé Bambin, Education social. Or diplômés il y a aussi des gens très sensés (bouteille et sagesse)

DES LEVIERS THEMATIQUES

Actions culturelle, place de la culture, accès à la culture -4
Action et expression culturelles
Je suis convaincue que l'on peut démocratiser l'accès à la culture à Grenoble
Action et expression culturelles
Participations aux événements

Education populaire, place de l'école, partage du savoir -7-
L'éducation populaire au cœur des conseils
Ecoles -
L'éducation forme les futurs citoyens de demain
EDUCATION POPULAIRE
L'intelligence se partage, le savoir aussi
L'école et centre de Loisirs comme facteur "d'éducation"
Les citoyens sont des experts de la vie - L'éducation populaire

l'accès aux droits - 2
Droits des Etrangers - Accompagnement pour l'accès aux droits et faciliter les démarches
CIRCULAIRE VALLS : Droit de travailler des Etrangers que si l'enfant est scolarisé en moyenne section maternelle- Accélérer la procédure
Affectation des logements sociaux - SCORING - Réfléchir sur des paramètres

aménagement, urbanisme, qualité de vie- 5-
Questions sur les déplacements dans la ville
Il faut créer des espaces jeux pour les jeunes à Beauvert petits et ados
Urbanisme - co-construire
aménagements -
Qualité de vie dans un quartier - Quelles en sont les conditions?

réorganisation des territoires institutionnels -6-
Décloisonnement dans chaque quartier (exemple : Beauvert)
Ségrégation géographique sociale, économique etc. Quels sont les lieux où cette ségrégation n'existe pas ?
Il faut au moins pouvoir se croiser pour se parler et donc pas seulement en voiture ! Pour cette raison, il faut organiser, réorganiser villes et quartiers en arrêtant de penser ZONE.. Que ce soit ZAC ZUP etc...
Diviser les quartiers et petites unités
La ville, le quartier ne devrait pas être une juxtaposition de ZONES - ZAC - ZUP
liens avec les quartiers

s'appuyer sur les initiatives et les expériences locales d'ici ou d'ailleurs -3-
Apprendre à connaître les expériences innovantes de participation citoyenne en France et à l'Etranger (Suisse, Amérique Latine) -
Permettre aux citoyens d'élaborer des projets, d'être acteurs dans la CO-construction voir dans la réalisation (exemple : Lisbonne)
Développer les initiatives locales pour redonner confiance aux jeunes dans l'avenir et leur permettre
d'accéder à des formations ou/et un emploi. Lutter contre les inégalités au niveau local

Autres Convictions - non catégorisées
Homme et territoire Gouvernance
Le respect de la sévérité
Ne pas croire que la police peut tout régler. On peut le faire d'une manière plus agréable et donc plus efficace
Faire une prévention concrète avant la répression (Z.S.P) - - signer une charte déontologique de bonnes pratiques - Un groupe de travail qui passe aussi par une production écrite
Conviction : Le système économique actuel ne fait que renforcer l'individualisme
S'affranchir de l'état français (trop grand).
Je crains que la participation citoyenne n'aboutisse qu'à des consensus mous

Anne 2 : Présentation de la proposition du groupe des 150 aux Assises Citoyennes.

Le 8 novembre 2014

1. QUELS ROLES POUR LES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS ?

Par Adeline Rey - Diapos 1 à 4 –

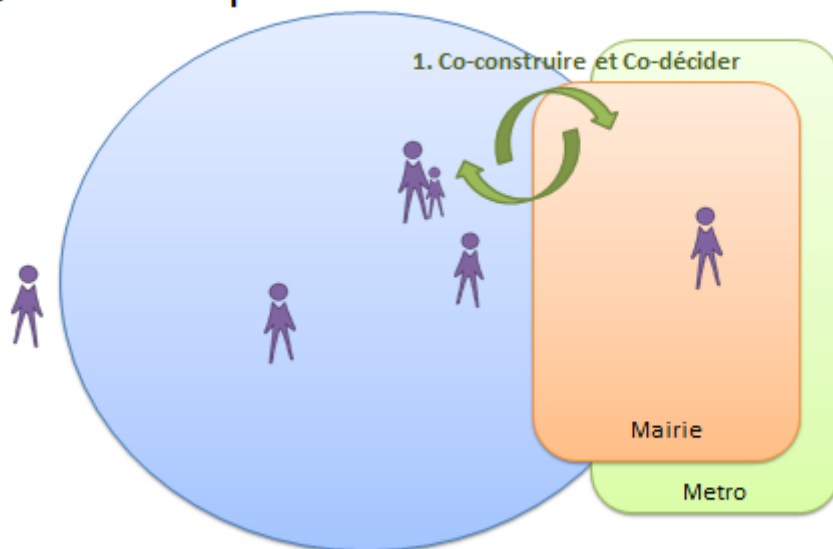
Pour renforcer la démocratie locale, on a d'abord défini 6 rôles, qui ont été priorisés lors de la dernière séance de travail collectif :

1. Co-construire et co-décider

C'est le rôle majeur que les Conseils Citoyens Indépendants doivent jouer. Il est ressorti 2 fois plus important que les autres lors du vote de priorisation, ce qui traduit la volonté de réelle implication des citoyens dans les décisions qui régissent leur cadre de vie, la vie de la commune, ...

Le rôle décisionnaire peut être de plusieurs niveaux : ce peut être une proposition faite auprès de la Mairie, une co-décision avec la Mairie avec l'appui d'un médiateur, une décision prise collectivement par les différents CCI, etc...

Quels Rôles pour les CCI ?



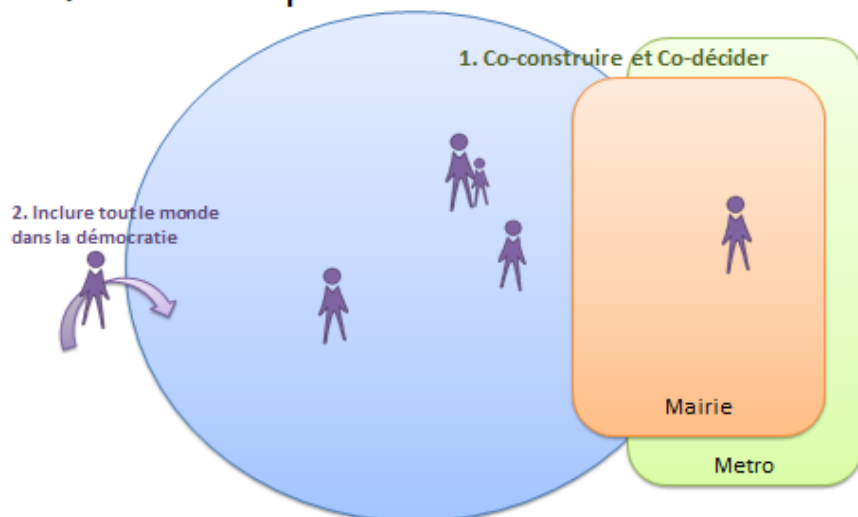
Groupe des 150

2. Inclure tout le monde dans la démocratie

Il s'agit de donner de la place à tous les citoyens, aller chercher les personnes qui ne sont pas affiliées à un groupe actif dans la vie locale ou autre (union de quartier, association culturelle, sportive ou autre, parti politique...), des personnes qui sont « loin », ceux que l'on a dénommé au cours des séances de travail collectif les « simples habitants ».

Pour permettre de rendre visible les problèmes et les préoccupations des gens qui ne sont pas perçus par la collectivité ou par les associations

Quels Rôles pour les CCI ?



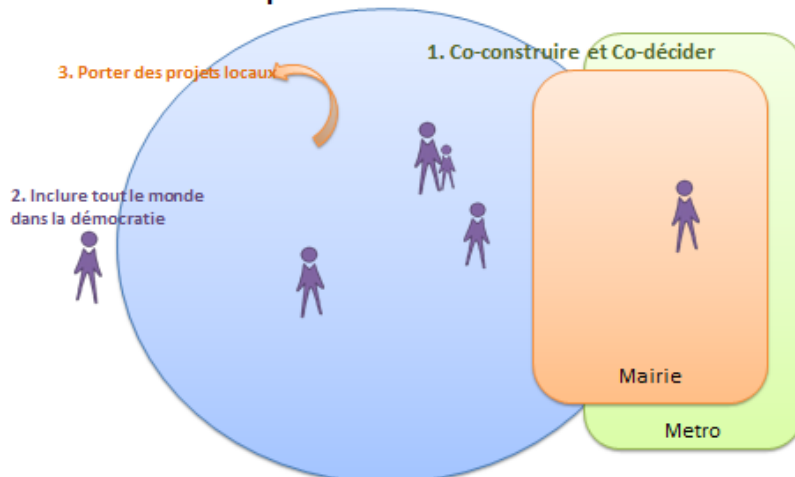
Groupe des 150

3. Porter des projets locaux

Ca touche à la dimension territoriale et au lieu de vie : l'organisation d'un événement festif, l'aménagement d'un parc, la construction d'une école, voire la restructuration d'un quartier ou autre...

Que le citoyen puisse faire émerger et porter des réflexions qui ont trait à la vie locale.

Quels Rôles pour les CCI ?



Groupe des 150

3 rôles plus secondaires :

4. Etre consulté sur les politiques publiques

On ne se situe plus à l'échelle du périmètre mais plutôt à l'échelle de la ville.

Que le citoyen puisse prendre part aux réflexions menées sur des thématiques déjà prises en charge par la municipalité comme par exemple la culture, les transports en commun, l'accessibilité des services publics, les finances publiques...

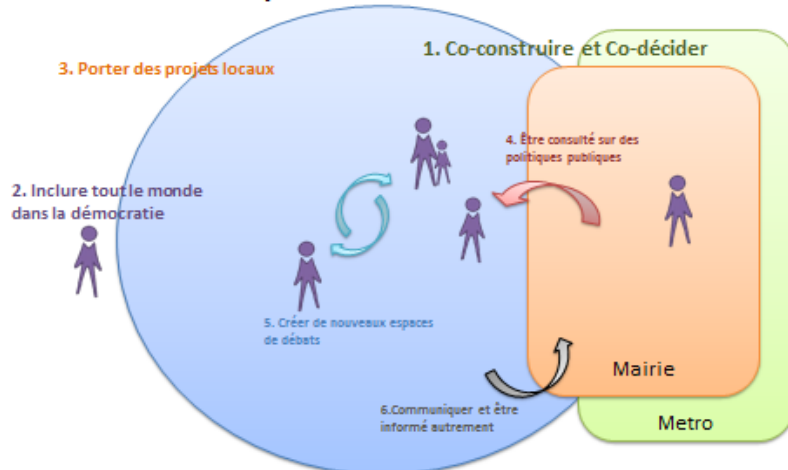
5. Créer de nouveaux espaces de débats

Pour favoriser les échanges et la participation du plus grand nombre.

6. Communiquer et être informé autrement

Que les Conseils Citoyens Indépendants participent à l'invention de nouveaux moyens de diffusion de l'information, ou juste à l'amélioration de l'existant.

Quels Rôles pour les CCI ?



Groupe des 150

2. QUEL PERIMETRE ?

Par Guillaume Lemaitre -

Je vais vous parler des idées que nous avons eues en ce qui concerne le périmètre où se constitueront les Conseils Citoyens Indépendants."

- Plus le périmètre est petit -> + proche des gens mais + divisé, - de poids politique
- Plus le périmètre est grand -> + de poids politique mais + loin des gens, de leurs préoccupations et problématiques

QUARTIER

Avantages :

- Au plus près des personnes, de leurs problématiques
- Favorise l'implication

Inconvénients :

- Privilégie les problèmes immédiats du quartier
- Risque de mille-feuilles avec les associations, les Unions de Quartier ...

SECTEUR

Avantage :

- Plus de diversité, moins homogène que le quartier

Inconvénient :

- Découpage administratif sans lien avec le vécu des habitants

VILLE

Avantages :

- Permet d'affirmer une identité grenobloise et non une identité par quartier
- Permet d'aborder des questions plus globales

Inconvénient :

- Plus difficile de mobiliser les gens

AUTRES :

Possibilité d'une échelle intermédiaire entre quartier et secteur.

Au cours du vote, l'échelle du quartier a obtenu nettement plus de voix.

3. ORGANISATION / FONCTIONNEMENT DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS

Par Adeline Rey - Diapos 5 et 6-

Ensuite on a réfléchi à la question de l'organisation et du fonctionnement des Conseils Citoyens Indépendants. Plusieurs aspects restent encore à définir.

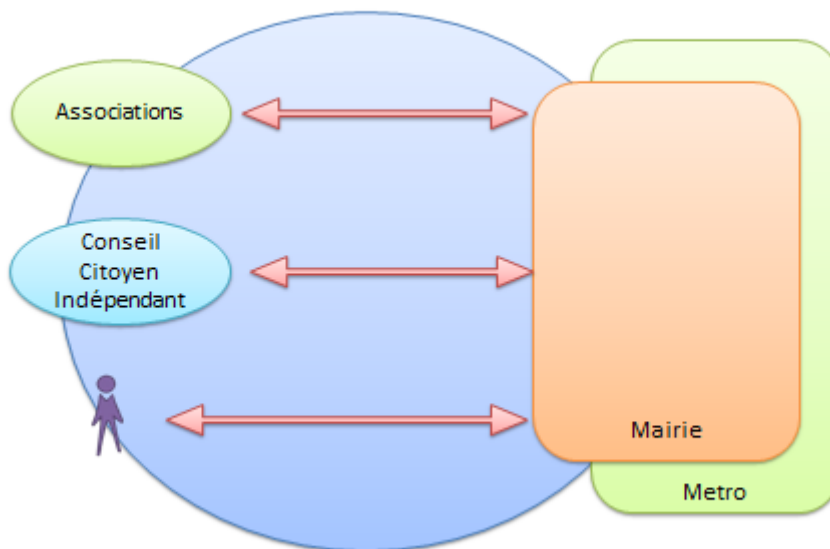
Ce qui ressort de la réflexion collective :

Le Conseil Citoyen Indépendant constitue un nouveau cadre d'interpellation et d'échange avec la Mairie/Metro.

Il reste indépendant des associations sans s'y substituer : elles conservent leur possibilité d'échanges directs avec la Mairie sur des questions qui leurs sont propres.

Il en va de même pour les sollicitations individuelles auprès des élus de secteurs ou thématiques.

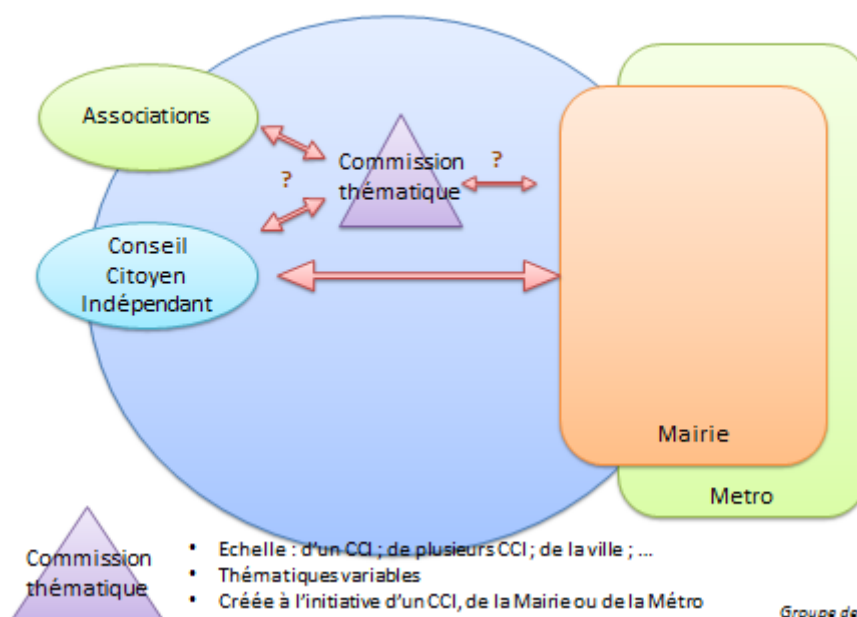
Le consensus a été fait lors des séances de travail collectif sur le fait que les associations et les partis politiques ne doivent pas être représentés dans les Conseils Citoyens Indépendants. Ces derniers doivent rester un espace de participation et d'implication à titre individuel.



Groupe des 150

L'articulation avec les commissions thématiques (urbanisme, transports, quartier...) reste encore à définir, mais il y a consensus sur le fait que ces dernières ne doivent pas interférer dans l'échange entre les Conseils Citoyens Indépendants et la Mairie.

Elles interviennent dans le processus de réflexion / décision de manière parallèle. Elles peuvent être de différentes échelles et créées à l'initiative de différents acteurs qui sont partie prenante dans la vie communale.



Groupe des 150

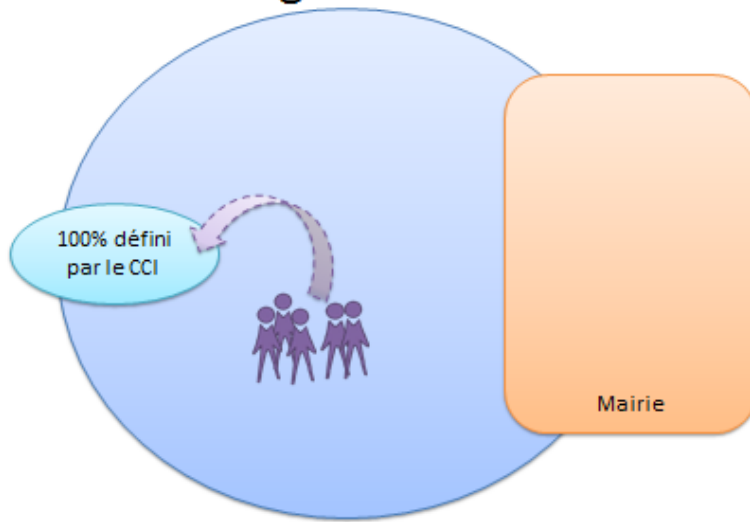
4. QUI DEFINIT L'AGENDA ?

Par Thomas Peltié – Diapo 7 –

L'agenda est l'ordre du jour traité par le CCI, les sujets dont le CCI s'empare. La définition de l'agenda est gage d'indépendance pour le Conseil citoyen.

L'agenda est défini entièrement par le Conseil citoyen. Le conseil citoyen est ouvert aux sollicitations de tous les citoyens et de la Mairie.

Qui définit l'agenda?



Etudes des propositions faites par les citoyens et par la Mairie

Groupe des 150

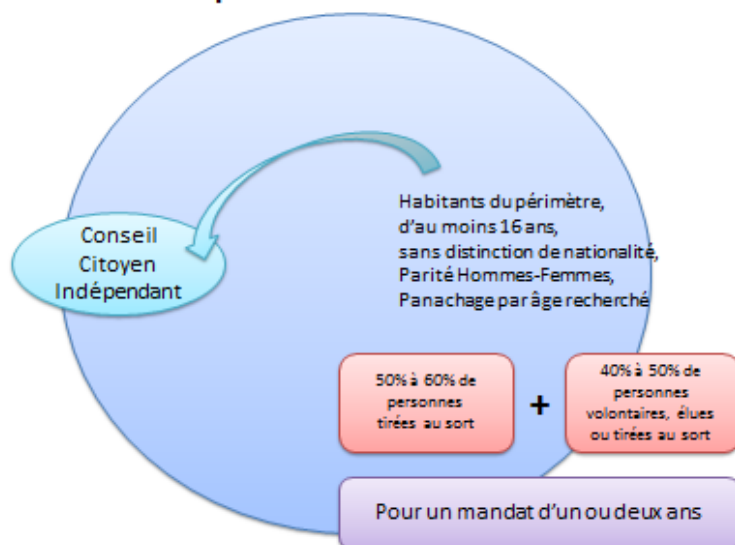
5. QUELLE COMPOSITION DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS

Par Guillaume Lemaitre – Diapo 8-

"Je vais vous parler des idées qui sont ressorties concernant la composition des CCI".

- Tous les habitants, et peut-être aussi les usagers du périmètre (commerçants, étudiants, etc)
- Sans distinction de nationalité
- A partir de 16 ans, en recherchant un panachage par âges
- Paritaire femmes / hommes
- Avec une part d'habitants tirés au sort et une part de volontaires, dont la désignation n'a pas été fixée (tirés au sort ou élus ?). Proportion 50% / 50% ou 60% / 40% ?
- Durée du mandat de un à deux ans
- Nombre de personnes pas fixé, entre autres parce qu'il dépend beaucoup du périmètre choisi.

Quelle composition?



Groupe des 150

6. QUELS MOYENS POUR LES CCI ?

Par Thomas Peltié – Diapo9-

Les moyens nécessaires au fonctionnement du CCI et à la réalisation de ses objectifs sont de plusieurs ordres : des moyens humains, des moyens matériels, des moyens financiers.

En ce qui concerne les moyens humains nous avons repéré plusieurs types de compétences.

La communication est importante : c'est le moyen pour le CCI de s'adresser au Grenoblois et à la ville. De nombreux moyens de communication ont été envisagés : ceux-ci doivent être diversifiés pour s'adapter aux différents citoyens.

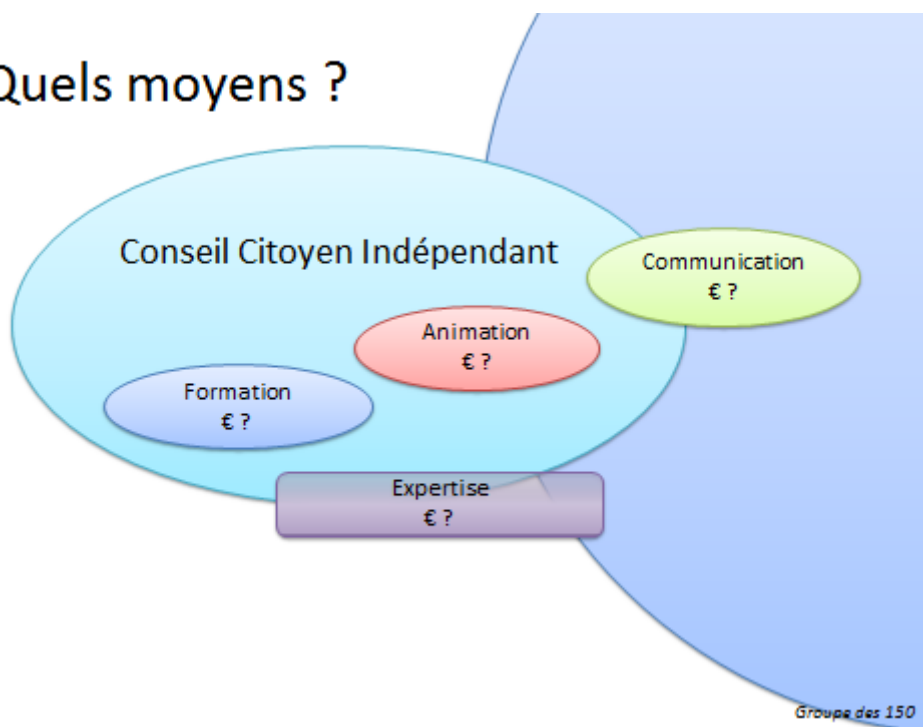
L'animation des CCI peut être soit bénévole, soit salariée. Elle peut être tournante pour qu'il n'y ait pas de prise d'influence de, des animateurs.

La formation des membres du CCI leur permettra de mieux appréhender les sujets traités. Elle pourrait prendre la forme de de cours avec support de diffusion, ouverte à plus large que les membres du CCI. Ce peut être également une formation diplômante ou qualifiante en contrepartie de l'implication des citoyens.

Nous avons également abordé le sujet de l'expertise qui est les recours à l'intervention de membre du CCI et ou extérieurs : de professionnels, des personnels municipaux sur des thématiques spécifiques. Nous avons insisté pour que l'expertise soit ponctuelle.

L'ensemble de ses compétences demandes d'avoir un budget. La question reste en suspens sur les moyens financiers alloués à chacune d'elle. Un travail sur les compétences prioritaires dont le CCI veut se doter doit être effectué au préalable.

Quels moyens ?



7. QUELLES ARTICULATIONS ENTRE LES CCI ET LES CONSEILS CITOYENS POLITIQUES DE LA VILLE

Par Youssef SELMI - Diapo 10 et 11 -

Je suis là pour vous présenter la synthèse des débats qui ont eu lieu à propos de la mise en place des CCI. Vous savez que la nouvelle loi politique de la ville oblige à la mise en place des CCI dans les territoires prioritaires.

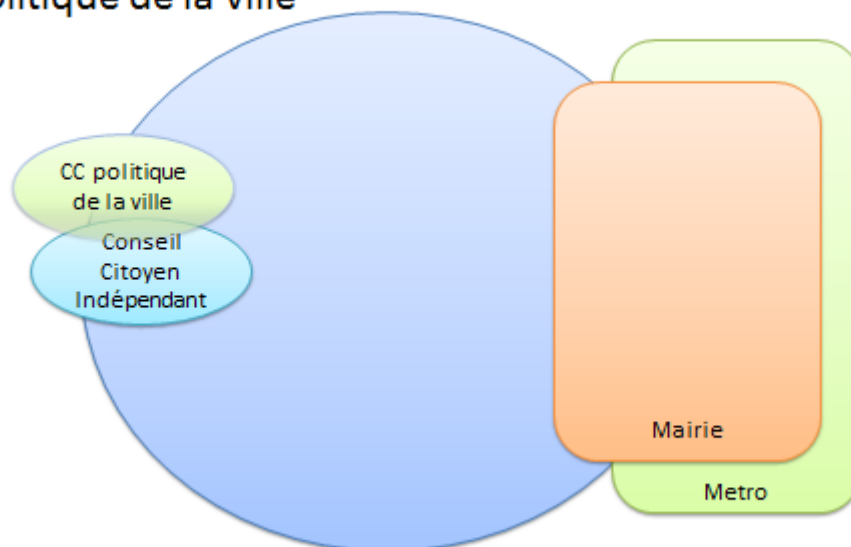
L'objectif de notre groupe était d'anticiper cette loi et d'éviter qu'il y ait doublon entre le CCI et le CCPV. Nous avons discuté notamment de l'articulation et de la complémentarité qui peut exister entre ces deux conseils. Et je vais vous exposer nos conclusions en 4 points :

1. L'organisation qui peut relier les deux conseils
2. La composition du CCPV
3. Le CCPV et le contrat de ville
4. Le rôle spécifique des 2 conseils dans le renforcement de la démocratie locale.

1) D'abord concernant l'organisation qui peut relier les CCI et les CCPV : 2 scénarios ont été retenus et pour tout vous dire, nous n'avons pas encore tranché entre les 2.

Le scénario 1 (que vous avez sur l'avant dernière diapo) considère le CCPV comme une commission plus ou moins importante du CCI, et ceci conduit à une meilleure organisation, à plus de concertation et surtout à un engagement plus fort du CCI dans les quartiers prioritaires.

Quelles articulations entre les CCI et les CC politique de la ville

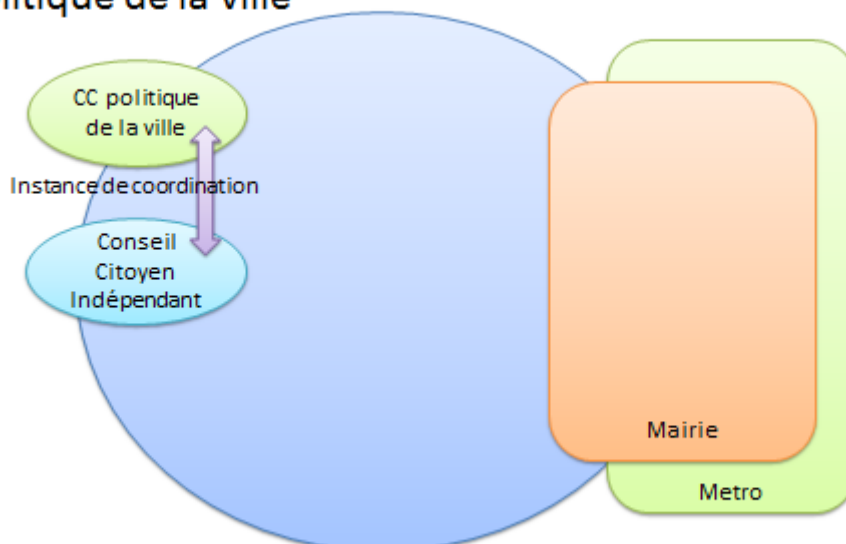


Le CC Politique de la Ville est une commission du Conseil Citoyen Indépendant

Groupe des 150

Le scénario 2 (propose une autre formule) : il considère que le CCI et le CCPV sont entièrement indépendants mais ils sont reliés par une coordination commune (dernière diapo). Il suggère aussi que la moitié des membres du CCPV siègent au CCI, ce qui va leur demander sans doute plus de temps, et d'être plus disponibles pour jouer complètement leur rôle.

Quelles articulations entre les CCI et les CC politique de la ville



Le CC Politique de la Ville et le CC Indépendant sont deux entités séparées.
Elles sont en lien par une instance de coordination composée de leurs représentants.

Groupe des 150

2) Ensuite, en ce qui concerne la composition des CCPV, nous avons retenu celle de 20 membres au maximum, mais, dans tous les cas, cette composition doit respecter en premier lieu la parité.

Et elle doit se baser en même temps sur 2 collèges :

- Un collège associatif

- Un collège d'habitants tirés au sort sur un listing de volontaires, ou sur un listing de bailleurs, et ceci nécessite bien sûr, l'organisation d'une formation, et d'un temps d'accueil au sein de l'instance pour ces habitants, qui vont pouvoir s'exprimer et donner leurs avis pour la 1^{ère} fois.

Combien de CCPV ?

La base territoriale des CCPV est celle des quartiers politique de la ville. Mais, pour qu'il y ait plus de proximité entre ces conseils et les habitants, nous avons aussi envisagé la possibilité de faire des CCPV par sous quartier prioritaire. (par exemple : un conseil Villeneuve et un conseil VO/Vigy Musset).

3) A propos du CCPV et du Contrat de Ville : les différents groupes ont souhaité que ce conseil participe activement à l'élaboration et au suivi du nouveau contrat de ville.

Et, étant donné que le contrat de ville doit être signé avant juin 2015, il est nécessaire de mettre en place rapidement les CCPV, et nous pensons qu'ils doivent être opérationnels, avant la fin de l'année 2014. Cela implique de fixer un calendrier de travail en parallèle à celui du CCI, tout en gardant en tête la nécessaire articulation entre CCI et CCPV.

4) Et finalement, nous avons insisté aussi sur les rôles spécifiques de chacun de ces 2 conseils, et leurs domaines d'actions, dans le renforcement de la démocratie locale :

Le CCI est un espace citoyen indépendant, qui définit lui-même son agenda, et où on privilégie : l'information, la consultation, le vote et la décision finale. Il peut traiter des thèmes différents et variés, tels que l'urbanisme, l'énergie, la pollution etc., ces thèmes ne sont pas encore définis, (mais le débat continue à propos de la manière d'associer ces conseils dans le choix des actions à mener dans les quartiers.).

Alors que le C PV doit plutôt se consacrer, dans la proximité, à tout ce qui concerne l'urgence sociale, à tout ce qui touche le quotidien des habitants : le logement, l'emploi des jeunes, le cadre de vie... Il doit être un lieu privilégié où l'on propose et on construit les actions de solidarité, et où l'on encourage aussi la diversité, et tout ce qui contribue au Bon Vivre ensemble. (C'est lui qui fixe notamment, les actions qui seront financées par le contrat de ville, et qui seront menées dans les quartiers prioritaires).

Et si vous permettez, je vous donne un petit exemple avant de terminer, moi je vis dans un quartier populaire de Grenoble qui s'appelle Abry, et nous avons un collectif d'habitants qui peut résoudre tous les problèmes concernant le logement et le cadre de vie. Mais c'est plutôt le CCPV qui peut apporter son aide pour tout le reste : à savoir :

- la solidarité, l'emploi, l'éveil à la citoyenneté, l'accès aux droits, la lutte contre les discriminations, etc.

Et la ville doit encourager à travers ce conseil les habitants qui ont des projets et qui n'arrivent pas à les financer. Je vous remercie.

Annexe 3 : Contributions individuelles

GROUPE INDEPENDANCE :

Contribution d'Alain Lauriot

Contribution à la réflexion des CCI

Pour commencer cet avis, je voudrais attirer l'attention sur l'incroyable maelström dans lequel nous sommes engagés malgré nous : nous sommes sommés de répondre sous quelques jours à des questions qui mériteraient plusieurs semaines de réflexion, avec des aller-retours, comme le nécessite une démocratie qui doit être lente, itérative, et constructive. Cela n'est pas sans conséquence :

- à *court terme* : c'est ce fonctionnement dans l'urgence, comparable à celui des réseaux sociaux, facebook et tweeter, qui fait que la réflexion est tuée dans l'oeuf soit du fait du poids de la pensée dominante, même si celle-ci est indigente et même si elle est basée sur des rumeurs infondées, soit du fait que l'on n'est pas là au bon moment, c'est à dire à la minute où s'engage la discussion, quelque soit vos compétences, votre expertise, vos connaissances, ou votre simple avis, surtout s'il est un tant soit peu différent de la pensée unique.
- à *long terme* : c'est extrêmement simple, pour le coup, c'est purement et simplement la fin de la démocratie, perdue dans le magma des yakafokon, pour le plus grand avantage des détenteurs du pouvoir, ceux qui, de plus en plus discrètement (lobbies, finance, et ce qui reste des politiques les plus musclés), prendront les décisions en s'appuyant sur des avis piochés dans le magma à leur avantage.

Que pouvons-nous proposer :

Tout d'abord et en premier lieu : ne pas partir de rien, ne pas refaire le chemin fait par des dizaines de milliers de personnes depuis une dizaine d'années, et probablement des centaines de Grenoblois : sans relire Platon, Montesquieu ni Tocqueville, ne réinventons pas la poudre ! nous avons un document récent, dédié au sujet, issu d'un rapport largement reconnu et connu sous le nom de rapport Becqué-Mechmache, ce document, c'est le Cadre de Référence des Conseils Citoyens, qui a force de loi et qui est paru en juin dernier. Il répond exactement à nos questions.

Sur la participation des associations, en tant que telles.

Pourquoi les associations doivent elles être représentées en tant que telle au Conseils de Citoyens ?

- Parce qu'elles ont la pratique d'une profonde réflexion sur des sujets qu'elle choisit qui ont un impact important sur la vie des citoyens : SCoT, PLU, PDU, Déplacements, PMR, Accompagnement au changement, Protection de l'Atmosphère, Environnement, Risques majeurs naturels et industriels,... et qu'elles proposent des avis et des rapports non dogmatiques, mais fortement construits (enquêtes publique, Contributions au différents projets urbanistiques,...), et des documents de formation et d'information des citoyens.
- Parce qu'elles ont une longue pratique de la rencontre sur le terrain des citoyens de la ville et, souvent, des autres communes de l'agglomération, soit au travers des associations, soit au travers des municipalités et que cette expérience est un apport

- pour les Conseil de Citoyens.
- Parce qu'elles débordent souvent la ville-centre et apportent une vision plus large des questions sociales et territoriales.

Quels conseils de citoyens ?

Les Conseils de Citoyens gagneraient à être déconnectés des quartiers et des secteurs, et de la notion de territoire, mais au contraire s'attacher à des missions à thèmes pour lesquels ils seraient saisis. Leurs avis et propositions deviennent des thèmes à débattre au Conseil Municipal. La forme, le périmètre est à définir par le Conseil de Citoyen lui-même, et n'est soumis qu'au contrôle de la loi.

La composition doit être équilibrée entre représentants des associations et corps constitués et citoyens non organisés. Parmi ces derniers, comme le recommande le Cadre de Référence des Conseil Citoyens, il doit y avoir équilibre entre volontariat et tirage au sort, en essayant d'obtenir la parité, y compris, dans les deux cas, sur le nombre de femmes et d'hommes, la structure socio-culturelle, la répartition spatiale. Il n'y a pas d'absolu dans cette recherche de parité, mais il faudra s'efforcer d'y tendre, et surtout n'y mettre aucune barrière, aucun interdit.

Les citoyens éligibles doivent dépasser le cadre de la commune : notre ville ne vit pas que de ses habitants : il y a tous les actifs qui font que notre ville a une activité professionnelle, commerciale et culturelle, et il y a aussi tous les usagers de la ville, consommateurs, touristes, spectateurs qui eux aussi font que la ville existe, attire, et bénéficie de leurs visites.

Il est inutile de limiter le nombre de participants : l'expérience montre que l'on ne dépassera pas une vingtaine de participants dans chaque conseil. Si c'était le cas, et seulement dans ce cas là, il sera nécessaire d'envisager une réduction. Il serait par ailleurs absurde de limiter soit le nombre d'associations, soit le nombre de volontaires sous prétexte que les autres collègues seraient insuffisants.

Les moyens financiers donnés à ces CCI doivent être calculé en fonction du besoin de communication (rapports, affiches, utilisation du net) en étant attentif à ne pas aller au delà du nécessaire (papier glacé, affiches couleurs en A3, Flyers distribués sur toute la ville,...). L'accès aux salles de réunion doit être facilité et financés par la ville.

Le dédommagement des participants, à l'exception des frais liés à cette activité, y compris pour absence professionnelle, a pour risque de créer des rentes à éviter.

Les Conseils de Citoyens doivent être indépendant, et aucun élu ne peut y être membre de droit, mais cela n'empêche pas d'inviter les élus, techniciens ou experts qui leur semblent utiles à tel ou tel moment de leur réflexion. Il doit être possible de rémunérer les experts en tant que tels.

Ils doivent avoir un rôle d'information et de formation des citoyens de la ville, un rôle de passeur, non pas comme relais des politiques municipales, mais dans le sens d'une éducation populaire sur la démocratie. Les conseils de citoyens auront réussi quand les personnes nommées par tirage au sort souhaiteront devenir volontaires.

GROUPE INDEPENDANCE :

Contribution de Michel Garand

Désignation des membres des conseils citoyens indépendants

Du mode de désignation des citoyens va largement dépendre la réussite des conseils. S'ils n'y a pas de nouveaux citoyens qui s'y engagent au niveau des quartiers par rapport à ceux qui déjà sont dans des associations, on retrouvera dans une nouvelle structure les mêmes que ceux qui déjà tentent de mobiliser le plus grand nombre avec un succès souvent très relatif. L'objectif est donc d'ouvrir une nouvelle porte et de créer une sorte d'appel d'air pour mettre en jeu de nouvelles strates de citoyens souvent résignés, peu convaincus de pouvoir influencer sur les choix et décisions susceptibles de les concerner et n'ayant pas toujours ni le goût ni la motivation de s'engager dans des organismes ou associations par crainte de n'y trouver aucune place permettant d'y jouer un rôle rapidement ou concrètement à cause souvent des enjeux de pouvoir internes qu'ils découvrent et qui les dépassent inmanquablement, voire les dépassent.

L'objectif du mode de désignation sera donc :

- Faire que le plus grand nombre de citoyens nouveaux soit impliqué et puisse s'engager ou pour le moins suivre le travail des conseils citoyens
- Faire en sorte que les Citoyens membres de ces conseils soient libres de toute attache avec les Institutions en place et le moins possible susceptibles d'être sous leur influence.

A cette fin la proposition ci après retient l'apport du tirage au sort pour éviter la captation du processus par quelque groupe institué que ce soit et l'utilité du suffrage pour impliquer le plus grand nombre de citoyens et bénéficier de leurs contributions afin alimenter le travail des conseils et ensuite par leur engagement faire vivre et défendre les choix et décisions prises et les réalisations engagées.

Première étape : tirage au sort ce 500, voire 1000 citoyens « nominés » par quartier.

Des catégories de citoyens seront préalablement définies pour ensuite déterminer le poids de chacune d'elles quartier par quartier. Des critères d'âge et de CSP pourront être retenus pour établir ces catégories

Pour le tirage au sort on ne peut retenir les listes électorales comme base du tirage au sort, car on écarterait ainsi les non-inscrits, ceux qui ne peuvent être inscrits et les 16/18 ans.

Il serait peut-être préférable de tirer au sort des numéros de rue et d'ensuite notifier à chaque famille et par appartement qu'il serait bon de désigner en leur sein une personne nominée correspondant à un critère d'âge et de sexe prédéfini. Si la famille ou la personne qui reçoit l'avis ne correspond pas à ces critères elle doit, soit proposer quelqu'un d'autre de sa rue, soit simplement remettre dans une autre boîte aux lettres la notification. Qu'elle initialement reçue.

Deuxième étape: tirage au sort ou élection des nominés par leur « pairs »

Supposons que ce tirage au sort aboutisse à la constitution d'une liste de 500 à 1000 nominés par quartier. Ces derniers seront alors classés par catégories et au sein de chaque catégorie on pratiquera soit un deuxième tirage au sort pour déterminer ceux qui seront effectivement nommés, soit une élection. Ce sont les nominés de chaque catégorie qui en leur sein déterminent le mode de désignation: tirage au sort ou élection.

Les membres actifs d'associations ayant un lien avec la municipalité (demande de subvention par exemple) ou dont l'objet et en rapport avec des actions ou projets municipaux seront par principe exclus du tirage au sort et, en cas de procédure électorale, ne pourront être candidats.

Le nombre de conseillers par quartier sera préalablement arrêté en le situant dans une fourchette entre 30 et 50 avec des suppléants ce qui conduirait à impliquer par quartier entre 60 et 100 nouveaux citoyens après en avoir mobilisé entre 500 et 1000, lesquels resteront destinataires privilégiés pour suivre les travaux du conseil et être des relais d'informations « montantes et descendantes » sur le quartier. Ils pourraient disposer d'un droit d'interpellation et/ou de saisine en tant que nominés pendant le mandat des citoyens nommés.

Proposition de segmentation des missions des CCI

Il me paraît utile de structurer l'élaboration de l'organisation des CCI. Je propose 4 missions de fond pour clarifier les rôles et missions des CCI.

A - Retour sur la fondation du projet

Les points qui paraissent essentiels sont l'inscription de ce projet dans le temps long et l'amélioration continue ainsi que la prise de recul des élus, tels que cela a été formulé à la première séance de travail. Ce qui paraît aussi essentiel et qui a été retenu, c'est de donner à chacun le pouvoir de s'exprimer quelque soit ses compétences et sa capacité à s'exprimer en public, quelque soit son appartenance ou non à un collectif existant.

Ce qui me paraît important d'ajouter c'est qu'il faut pouvoir donner une place à chaque acteur volontaire, entre autre parmi les 180 participants initiaux. Il faut sans doute anticiper que si les propositions sont attractives et constructives, le nombre de volontaire s'accroîtra. Trois facteurs de risques sont à faire tomber :

- a) Les cycles de fonctionnement et de renouvellement devraient être indépendant des rythmes électoraux municipaux de façon à assurer une continuité de fonctionnement indépendante des élus avec un renouvellement par tiers ou par quart tout les ans ou deux ans par exemple.
- b) Faire la distinction entre la forme « démocratie représentative » de ces « CCI » et la forme « démocratie participative » non représentative (chacun parle en son nom) des groupes de travaux et collectifs associés aux CCI. Les ressources des élus doivent être économisées et le fonctionnement des CCI, surtout des groupes associés doivent pouvoir se construire en fonction des besoins, bénévolement, indépendamment des ressources humaines des élus et des services de la ville (en bénéficiant cependant des ressources matérielles de salles de réunion)
- c). La continuité politique de ce projet n'est pas garantie dans le long temps, suivant les choix électoraux futurs. Il est nécessaire d'ancrer ce projet dans un tissu associatif pouvant resté opérationnel même en cas de renversement de majorité. L'expérience grenobloise peut faire tache d'huile dans d'autres villes moins volontaristes de la part des élus.

B - Les 4 missions fondamentales

Proposition d'un découpage des rôles majeurs d'un maire, des élus de la majorité, des élus des minorités et des différents collectifs de citoyens afin de pouvoir assurer le « vivre ensemble malgré nos différences » et de réduire la fracture sociale et les différentes formes de discrimination et d'exclusion de la vie publique

1. La gouvernance démocratique « consultative »
2. La stratégie économique du budget municipal associée aux différents projets thématiques (urbanisme, rythmes urbains, éducation scolaire etc.)
3. Le pilotage des services municipaux,
4. Le développement de la démocratie participative (non représentative)

1 - La gouvernance démocratique « consultative »: Une assemblée constituante en charge de proposer et d'adapter la démocratie représentative associée à la gouvernance locale fonctionne en continu sur la législature et anime l'amélioration continue par des propositions aux élus (mix de représentatifs et de participants en nom propre, ne pouvant

intervenir dans les CCI

- La problématique : Dans la perspective de l'évolution vers la métropole, comment envisager une refondation politique pour suppléer au vieillissement des démarches militantes et associatives, afin d'avoir une meilleure représentativité des habitants dans le cadre de la démocratie participative ? En particulier quelle place et incitation faire aux jeunes et aux minorités non représentées ?
- Les buts et valeurs La démocratie participative est beaucoup plus réaliste dans un cadre urbain de quartier (2000 à 5000 ha) que de secteur (30000Ha) Dans chaque quartier la pluralité des convictions doit être respectée
- Les organisations possibles Chaque quartier possède son CCI, chaque secteur (potentielle mairie d'arrondissement) possède son CCI dans la perspective d'une métropole ou un quartier équivaut à une petite commune et un secteur a une commune comme Echirolles ou Fontaine. Les groupes de soutien aux différents CCI font la jonction en allant collecter les besoins non exprimés des communautés exclus ou peu visibles. Un même quartier peut avoir plusieurs collectifs informels ou association de quartier. Implication des conseils syndicaux d'habitants, des collectifs de professionnels etc.

2 - La gestion du budget municipale et son contrôle : La stratégie économique du budget municipal associée aux différents projets thématiques (urbanisme, rythmes urbains, éducation scolaire etc.)

- La problématique : L'agglomération grenobloise fait partie des villes créatives où l'argent gagné dans la haute technicité ne se traduit pas toujours par des emplois vis-à-vis de petits métiers. L'ancienne pyramide sociale de création d'emplois {Chercheurs - Ingénieurs Techniciens Opérateurs} ne fonctionne plus. Comment réaliser les arbitrages entre le besoin de créer une ville attractive moderne et belle (satisfaction des classes privilégiées) et le besoin des classes défavorisées (en particulier dans l'éducation et l'égalité des chances), dans Grenoble (ex dans le secteur 1 St Bruno et Minatec sont juxtaposés sans mixité sociale, sans synergie) ?
- Les buts et valeurs Distinguer le contrôle des équilibres budgétaires (rôle des CCI - démocratie représentative) du travail de collecte des besoins locaux des minorités silencieuses et de l'enrichissement des projets (rôle des groupes associées démocratie participative non représentative)
- Les organisations possibles Le contrôle budgétaire et l'équilibrage des investissements doivent faire partie des prérogatives de CCI de secteur Les projets thématiques sont soumis a des délibérations, consultations et co-construction sur une base de volontariat dans une logique de projet (démocratie participative non représentative) initiée par les CCI

3 - Le pilotage des services municipaux :

- Problématique : Les services municipaux et sociaux ont besoin de dynamiser leur efficacité et leur efficience. Comment accroître le sens du service aux habitants, la flexibilité horaire, la pleine utilisation des bâtiments publics pour que leur ouverture soit compatible avec les besoins et les disponibilités des habitants ? Comment amortir le rythme de vie des ressources municipales et des activités non directement marchandes, par un engagement réaliste et à budget constant ?
- Buts et valeurs : Améliorer la pertinence et l'efficacité des services, la flexibilité horaire et l'adaptation aux disponibilités réelles des habitants
- Les organisations possibles Rôle des CCI - démocratie représentative

4 - Le développement de la démocratie participative (non représentative)

- Problématique : Ce sont les habitants qui transforment la cité. Les élus peuvent plus ou moins favoriser l'implication citoyenne. Une cible privilégiée semble être celle des jeunes (de 15 à 29 ans cf. rapport du CCAS). Comment inciter et faire émerger une véritable « éducation citoyenne » ouverte aux différentes composantes politiques, surtout innovatrice face aux nouveaux modes de vie émergents ? Attention « éducation citoyenne » signifie élaboration collective de nouvelles pratiques citoyennes à inventer face aux grandes mutations sociales en cours ? Comment fédérer et rendre efficace la mosaïque des associations et des structures locales existantes impliquées dans une action citoyenne ?
- Buts et valeurs Cette mission est essentielle et presque un préalable aux autres
- Organisations possibles Les élus majoritaires comme minoritaires et les CCI ont pour mission de devenir les médiateurs capables de construire du sens et de le communiquer à la population, confronté à des experts non pédagogues et sans vue globale et à une complexité informationnelle (abondante et compliquée) qui la rend inaccessible à la plu part des habitants
- Faire prendre conscience de la nature paradoxale des mutations en cours : leurs menaces et leurs opportunités : Mutation numérique et impact sur les métiers, Mutation concernant les pratiques religieuses au sens large, Mutation sociale de la vie de famille, Mutation économico-politique etc
- Devenir citoyen n'est pas un droit mais une compétence à acquérir par l'action collective, l'éducation populaire et la volonté de construire une représentation du monde ouverte à la différence et à la délibération.

Question d'économie : (suite du premier article bilan de député à mi mandat)

Le PIB est un indicateur imparfait mais utile pour caractériser le fonctionnement d'un territoire. Le poids au niveau national de l'agriculture 2% et de l'industrie 13% révèle un défaut d'employabilité pour les classes populaires important.

Qu'en est-il au niveau d'une métropole comme Grenoble. Quel est le % d'emploi industriel cadre et ingénieur, technicien, employés administratif. Quel est le % de population en emploi précaire dans l'industrie, l'artisanat, la culture et les métiers liés à la redistribution ? Comment la politique de l'emploi de la métropole peut influencer sur ces répartitions ? Il ne faut pas aussi oublier l'économie illégale (non respect des redevances, délocalisation des bénéfiques et économie mafieuse).

Le PIB évalué en k€ cache un autre aspect de l'économie réelle : la non prise en compte du PIB non rémunéré comme celui de l'économie domestique.

On pourrait suivre le PIB sous une autre forme : en volume de « jours œuvré x personnes » par .an. le PIB produit intérieur brut ou Plus value utile brute en volume temps permet de prendre en compte le poids de l'économie marchande , celle de l'économie de la redistribution, celle de l'économie solidaire, celle de l'économie domestique et une autre économie à valoriser : celle de l'économie citoyenne (et bénévole).

On pourrait segmenter ce PIB en valeur ajoutée utile (production de biens de nourriture, de confort, de soins préventifs et de culture etc.) en valeur ajoutée neutre (transport, administration, banques) et en valeur ajoutée de non qualité (répression des fraudes et de la violence urbaine, traitement des maladies et des addictions de toute sortes)

L'économie citoyenne et bénévole est à valoriser au même titre que l'économie domestique dans les deux champs du fonctionnement et de l'investissement pour le futur. La pension de

retraite pourrait avoir une contrepartie en temps d'économie citoyenne fondé sur le volontariat et l'incitation des services municipaux en prenant soin de bien distinguer le travail rémunéré, le travail bénévole non rémunéré mais doté des mêmes exigences professionnelles et l'activité citoyenne bénévole non professionnelle (amateur passionné au sens de B Stiegler).

Question de représentativité et de décision

La démocratie représentative institutionnelle fonctionne sur le principe majoritaire qui donne le pouvoir de décision aux élus de la composante majoritaire indépendamment des choix différents des composantes minoritaires. Dans les faits les élus majoritaires n'ont de comptes à rendre qu'à chaque échéance électorale. Nous pourrions appeler ce fonctionnement non pas la démocratie mais la démocrature (mix de démocratie et de dictature majoritaire).

La mise en place d'instances démocratiques représentatives comme les CCI et de démocratie participatives devraient contourner ou amoindrir les effets pervers des la démocrature. L'un des moyens les plus pervers est l'utilisation de la logique de vote majoritaire. Le vote est la façon la moins intelligente et évoluée de prise de décision. Elle présente le seul avantage de l'économie de temps par rapport à la construction de consensus, à défaut de pertinence.

Dans le travail de groupe, l'utilisation du vote pour identifier les priorités à retenir n'est pas stable dans le temps, sur des regroupements par familles approximatifs. Refaire le même vote le lendemain sur les mêmes thèmes avec les mêmes personnes change souvent radicalement le résultat (temps de maturation). Autant jouer le choix aux dés, c'est encore plus rapide ?

La recherche du thème prioritaire comme de la cause ou du problème prioritaire, principal résultat d'une culture industrielle digne de « l'organisation scientifique du travail ». Cela casse les boucles d'interdépendances entre les idées élémentaires et réduit ainsi la richesse du travail collectif.

Toute fois l'utilisation du vote peut être utile si on abandonne la logique majoritaire. Le vote permet alors d'identifier qui a envie de se mobiliser sur telle famille d'idées. Les résultats du vote (si possible à froid après maturation pour éviter l'effet émotionnel) peuvent permettre d'allouer les ressources volontaires sur chacun des thèmes. Rien ne sera perdu avant une co-construction organique des problématiques à traiter. Chaque groupe avancera à son rythme. On peut aller plus loin. Chaque groupe pourrait bénéficier des ressources globales allouées en K€ au budget de fonctionnement de la démocratie participative en fonction du % des résultats de votes.

Le principe même de refus du vote majoritaire est de donner du poids aux volontés d'actions minoritaires, systématiquement exclus des choix par le fonctionnement en démocrature institutionnelle.

Proposition de CCIs

Ne pouvant être présent aux prochaines réunions de Octobre, je vous propose un schéma d'organisation potentiel.

La ville est découpée en 30 îlots d'immeubles de 4000 à 6000 habitant constituant 30 CCI élémentaires de chacun 10 à 20 membres habitant l'îlot, élus pour qu'il soit constitué. Des îlots sans volontaires élus en nombre suffisants ne seront pas représentés. Election à un tour sur une liste d'habitants volontaires (vote pondéré décroissant de l'ensemble des candidats). Chaque CCI peut avoir des membres non élus volontaires pouvant intervenir (consultatifs) mais ne prenant pas part aux décisions.

Chaque membre élu parle et décide en son nom propre. Les réélus sont renouvelés par quart chaque année au minimum (défections plus tirage au sort des plus anciens). Chaque membre élu à deux mandats : 1 - membre actif du CCI et 2 - Membre actif pour 2 ans des autres CCI

CCla : Conseil Consultatif Indépendant par arrondissement de 25000 à 35000 habitant regroupant 6 CCI et constitué de 2 membres de chaque CCI (soit au total 12 membres). Il y a donc 5 ou 6 CCla de territoire associé à une MDH, une antenne mairie et une action CCAS. Chaque CCla peut avoir des membres non élus volontaires pouvant intervenir (consultatifs) mais ne prenant pas part aux décisions. Certains des CCla et CCI concernent les zones sensibles.

CCIt : Conseil Consultatif Indépendant par problématique transversale :

Chaque CCIt est constitué de 10 membres issus des CCI (deux membres à minima par arrondissement) de façon à assurer la transversalité des informations et de membres non élus volontaires pouvant intervenir (consultatifs) mais ne prenant pas part aux décisions.

A titre d'exemple : CCIt Budget municipal - CCIt services municipaux - CCIt enseignement périscolaires et activités sportives - CCIt Transports et urbanisation CCIt culture et intégration sociale.

AC-CCIx Assemblée Constituante des CCIx : chargée de l'amélioration continue et de l'adaptation du fonctionnement des CCI 40 à 60 membres dont 20 élus et 20 volontaires renouvelables Par quart tout les deux ans.

Ensembles de groupes de travail en démocratie participative organisés sur le principe du volontariat. Logiques de projets sur une durée de 3 mois à 12 mois

Globalement, les réunions de travail en présentiel se déroulent en soirée pour les rendre accessible après le travail, sur des temps de délibération effective. Le travail préparatoire et l'information structurée comme la récolte des besoins et des avis s réalise par voie numérique.

Globalement il y aura ainsi 30 CCI +5 CCla +5 CCIt + 1 AC-CCIx nécessitant 300 à 600 membres élus et autant de membres volontaires pour constituer els groupes de travail informel.

Les associations de « quartier » actuelles gardent leurs logiques et leurs missions de fonctionnements associatives indépendantes. Elle peuvent proposer des listes de candidat liées aux conditions de travail en nom propre et habitant les îlots concernés pour chaque votation.

Bonjour Madame,

Puisque je n'aurai plus l'occasion de faire des suggestions de vive voix compte tenu du planning des travaux, je me permets d'insister sur les points suivants, que j'estime importants.... puisque ce sont les miens!

1- l'utilisation de néologismes (co-construction, co-décision) qui recouvrent les notions majeures d'une nouvelle architecture de politique participative nécessitent de les définir avec la plus grande précision, derrière les mots il y a l'action et le droit, pour faire court et concret un lexique ad hoc me semble indispensable;

2- si le CCI et sa place dans le système ont été bien appréhendés dans son aspect organisationnel eu égard aux rôles définis pour ce conseil, il me semble que la notion temps n'a pas été assez prise en considération, je veux dire par exemple que l'expertise requise pour les habitants-citoyens n'est pas la même s'il s'agit de traiter du quotidien, du moyen terme ou du long terme; je pense que la composition du CCI doit être aussi considérée à cette aune;

3- à mon sens la seule légitimité dont le citoyen peut se prévaloir pout être un acteur de la politique de la ville c'est son expertise de résident ou d'usager dans tous les domaines et fonctions de la ville; mais cette expertise est bien entendu individuelle et il convient à mon sens de la circonscrire et l'apprécier, avant que ce citoyen ne soit éligible à la fonction de conseiller;

4- à mon avis, dans le domaine de la politique participative le problème central est de savoir placer le curseur de la décision au bon niveau : si trop de pouvoir décisionnel est dévolu aux CCI c'est la démocratie représentative qui est obérée, si l'élu du peuple ne délègue pas suffisamment de son pouvoir décisionnel aux CCI, c'est la démocratie participative qui en pâtit, redoutable dilemme;

5- dilemme d'autant plus redoutable que si notre maire nous a rappelé en séance d'ouverture de notre cycle de travaux la formule de Lincoln, inscrite dans notre Constitution, "le gouvernement du peuple, pour le peuple, par le peuple", j'aimerais souligner que JJ.Rousseau ajoutait toujours qu'il s'agissait du peuple "éclairé". Et cette remarque n'est pas anodine, car s'il arrivait dans de malheureuses circonstances que le peuple ne soit pas "éclairé" la démocratie participative ne s'y retrouverait pas, nous serions dans sa caricature ou son avatar; en conséquence la formation des conseillers citoyens est une condition dirimante pour le bon fonctionnement de la démocratie participative, il ne me semble pas que ce problème de la formation ait été soulevé clairement dans nos réflexions.

Je sais que ces courtes remarques et réflexions n'ayant pas reçu l'onction du débat démocratique au cours de travaux en commun, elles restent personnelles et ne méritent pas d'être prises en considération, mais j'avais envie de les exprimer pour libérer une forme de frustration!

Bon courage pour la poursuite de vos travaux.

Bien à vous.